

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 34

Artikel: Petit dictionnaire patois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

applaudissements les plus enthousiastes. Séance tenante, le président et le maître d'école furent délégués auprès du général Masséna.

Le lendemain, à la pointe du jour, tout le village était assemblé devant la maison de Wohlratz pour exprimer aux députés les vœux les plus chaleureux pour la réussite de leur mission. Ceux-ci prirent avec dignité le chemin de Bremgarten. Le président portait dans un bissac, suspendu à l'épaule, deux respectables jambons qu'il avait su sauver des mains des soldats qui avaient déjà plus d'une fois réquisitionné le village. Le maître d'école, de son côté, portait dans un petit sac une certaine quantité d'excellentes poires sèches. On se souvenait encore très bien que, du temps des baillis, les jambons et d'autres choses semblables, avaient souvent rendu de bons services quand il s'agissait d'une demande quelconque. Mais plus ils avançaient, plus ils se sentaient embarrassés quant au choix des autres moyens pour arriver au but.

A peine avaient-ils marché un quart-d'heure que le président, qui avait pourtant une jolie dose d'ambition, aurait déjà été disposé à céder au maître d'école l'honneur d'adresser la parole au général en chef. Le maître d'école s'y refusait avec la modestie qui convenait à sa position sociale. La discussion à ce sujet devenait de plus en plus animée, lorsqu'ils entendirent derrière eux un bruit de pas qui s'approchait rapidement. Celui qui les suivait n'était autre que le petit hollandais, garçon d'environ douze à quatorze ans, fils du guet.

— Que fais-tu par là, Steffele (petit Etienne) ? lui demanda le maître d'école en lui lançant un regard sévère par-dessous son tricorne.

— Excusez, dit le garçon, dont on remarquait le regard intelligent, je voudrais aller avec vous à Bremgarten, voir le général.

— Quoi ! petit vaurien ! s'écria le premier député en colère, retourne sur-le-champ à la maison, si tu ne veux pas, en guise de déjeuner, une volée de coups de bâton. — Et déjà il levait son gourdin noueux. Le garçon recula de quelques pas et après avoir réfléchi un instant : « Monsieur, dit-il, permettez-moi seulement de vous accompagner, je pourrai porter votre sac, qui me semble assez lourd ; alors j'attendrai sur le pont que le général vienne à passer. »

Cette proposition semblait assez acceptable au seigneur du village et le second député s'empressa de la favoriser. Le maître d'école avait réfléchi que la présence du garçon empêcherait le président de le presser davantage d'accepter la charge de porter la parole devant le général.

— Qui sait ? dit l'instituteur. Le garçon a bonne langue, et il a déjà appris bien des mots français avec les soldats ; peut-être il pourrait nous être utile auprès des sentinelles ou autrement. Il peut bien faire route avec nous.

Le président, ne trouvant pas d'objection plausible, posa le sac sur les épaules du petit hollandais et l'on se remit en marche ; d'abord les deux dé-

putés, d'un air grave et sérieux et d'un pas mesuré ; derrière eux, le garçon, ne pouvant s'empêcher de faire quelques cabrioles malgré le fardeau qu'il portait.

Il faisait à peine jour lorsque la députation descendit de la forêt qui entoure Bremgarten. Le brouillard d'automne, inondé de rayons, se trainait encore sur la Reuss et en marquait toutes les sinuosités, tandis que de petits nuages légers flottaient autour de la pointe des clochers de l'antique petite ville et des tourelles du vieux couvent. Mais dans les rues il y avait déjà un bruit, un vacarme indescriptible. Des cavaliers au plumet rouge galopaient sur le pont de bois de la Reuss, faisant retentir et trembler la vieille charpente jusque dans ses fondements ; plus loin, la rue fourmillait d'infanterie à bonnets à poil ; et devant le *Cerf*, où logeait le général en chef, stationnaient de nombreux soldats. Les cavaliers qui arrivaient laissaient là leurs chevaux fumants et montaient rapidement les escaliers de pierre conduisant vers la porte principale de l'hôtel.

(A suivre.)

Petit dictionnaire patois.

SENO. — Grelot, clochette, sonnette. — On appelaient *seno* la maison de force de Berne, parce que, longtemps encore après son établissement, les forçats portaient une sonnette à leur collier de fer : *L'a étâ au seno*, il a été à la maison de force. On disait aussi *chalver*, de l'allemand *schellenwerk*. Chalver se dit encore pour la maison pénitentiaire de Lausanne.

TSAUSSÉ. — Chausses, culottes. — Une ronde vaudoise était fort en vogue au temps du réformateur Viret, qui tonna en chaire contre ces chants obscènes ; elle commençait par ces mots : *Se vo vollhei cutschi avoué mé, faut traire voutré tsaussé*. Les filles de la contrée crurent suffisant, pour lui complaire, de changer un mot et de chanter : *Faut vouarda voutré tsaussé*. (Orbe.)

UTI. — Outil, instrument. — *A mé l'uti*, locution proverbiale, à mon tour.

Une dame charitable avait envoyé par sa fille de chambre un lavement tout préparé à un paysan de son voisinage. Or celui-ci l'ayant rencontrée peu de jours après, la remercia de son remède qui l'avait guéri, et observa que l'étai *bein mó koumoudo à eingola*, qu'il était bien difficile à avaler. La dame, se doutant de quelle manière il l'avait pris, lui dit : *Mâ mon pouro Djan, se te l'avai du preindre pè la gaula, te l'aré bailli dein n'écoualetta* ; si tu avais dû le prendre par la bouche je te l'aurais donné dans une tasse. — *Mâ dama*, reprit le paysan, *creiié ke l'uti lei fasai okie* ; mais, madame, je croyais que l'outil y faisait quelque chose, c'est-à-dire que la vertu du remède provenait en partie de la seringue.